

observateurs civils canadiens ont également été dépêchés auprès des équipes de l'ONU et de l'Organisations des États américains chargées de superviser les élections au Nicaragua.

En ce qui a trait aux droits de la personne, les progrès en vue de l'établissement de normes universellement reconnues ont été lents mais constants, et le Canada a joué un rôle actif à cet égard. Lors de plusieurs conférences internationales, les délégués canadiens ont mis sur pied et appuyé des initiatives visant à améliorer la situation de la femme dans les pays industrialisés et en développement.

Le Canada prend une part de plus en plus active au sein des 40 associations de la communauté francophone du monde entier et, en deux ans, il a investi 55 millions de dollars dans 24 de leurs projets.

---

## **LES RELATIONS RÉGIONALES DU CANADA**

Le Ministère s'est efforcé d'intensifier les liens du Canada avec les autres pays du monde. Dans plusieurs cas, des mesures constructives ont été prises pour favoriser la paix et la démocratie, et pour stimuler le commerce et le développement.

En matière d'environnement, la question de la surpêche dans l'Atlantique du Nord-Ouest a obligé les représentants canadiens à déployer de nombreux efforts sur le plan diplomatique: ils ont dû notamment participer à diverses rencontres et mettre sur pied une campagne de relations publiques. À la suite de ces démarches, le Canada a rédigé et parrainé une résolution des Nations Unies visant à exercer un contrôle sur la pêche hauturière aux filets traînants.

En ce qui concerne la question nucléaire, le Canada a poursuivi ses travaux au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En 1989, le représentant du Canada a été élu président du conseil d'administration de l'Agence.

Plusieurs programmes de relations publiques ont été mis sur pied aux États-Unis dans le but d'y faire mieux connaître le Canada et les questions qui le préoccupent. L'introduction au Congrès, par le président Bush, d'un amendement à la Loi sur la salubrité de